PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
Bureau des élections
et de la réglementation

Le préfet de la Haute-Vienne

ATTESTE

que l'entreprise : SARL Pompes Funèbres Danglard, dont le siège social est situé 25 rue de la Tour à Thouron (87140), exploitée 3 place de l'Église à Nantiat (87140) par Madame Karine DANGLARD, Monsieur Francis DANGLARD et Monsieur Antonin DANGLARD, co-gérants est habilitée, **pour une durée de 5 ans à compter du 04 mars 2023**, pour exercer les activités funéraires suivantes :

- Transport de corps avant mise en bière pour le véhicule immatriculé : FA-910-HX ; FP-320-SM
- Transport de corps après mise en bière et fourniture de corbillard pour le véhicule immatriculé : FA-910-HX ; FP-320-SM
- Organisation des obsèques
- Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires
- Fourniture des corbillards
- Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations
- Gestion et utilisation d'une chambre funéraire située : **28 rue de la Couture – 87140 Nantiat**

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

La présente habilitation est délivrée sous le numéro **23-87-0019.**

Fait à Limoges, le 08 septembre 2026

Pour le préfet et par délégation,
Le directeur,

Ghislain PERSONNE

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE ★ 46 ★

1 rue de la Préfecture – 87000 LIMOGES
Tel : 05 55 44 18 00
Courriel : pref-activites-reglementees@haute-vienne.gouv.fr